ECHOS DE L'HUIS

BULLETIN MUNICIPAL ET COMMUNAL

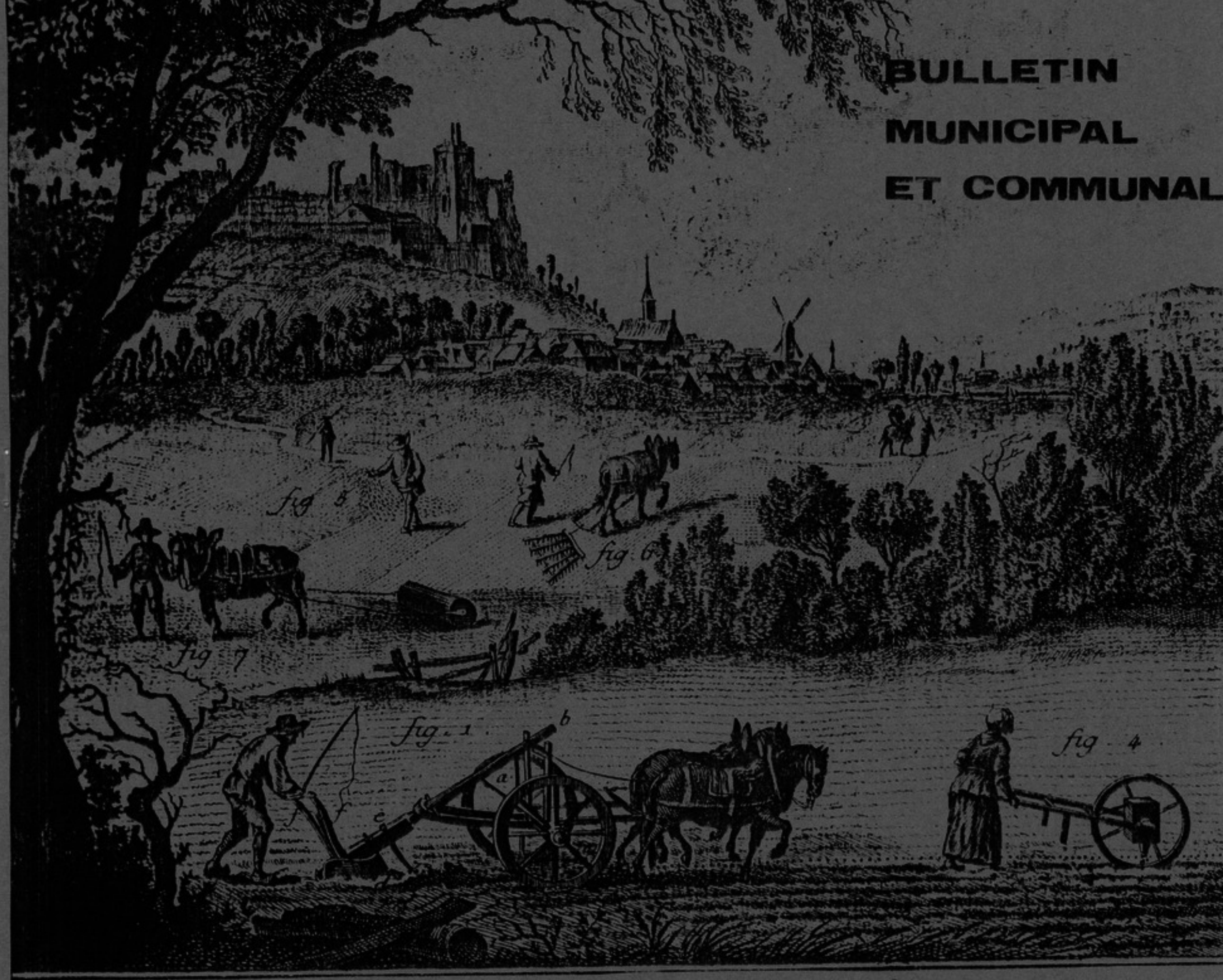

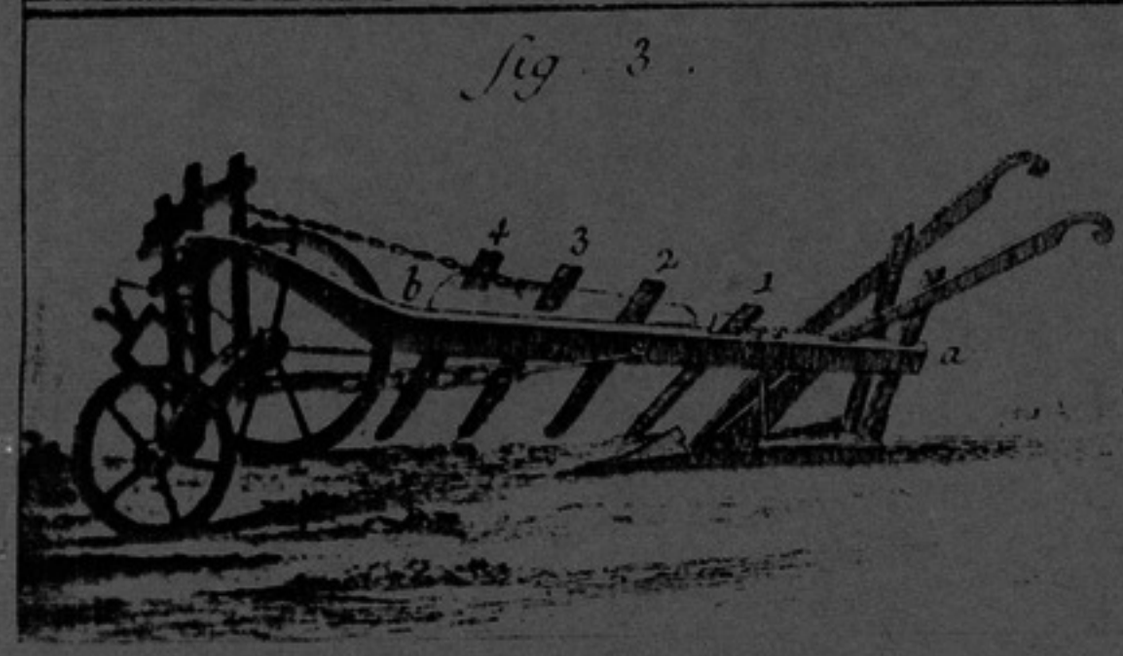

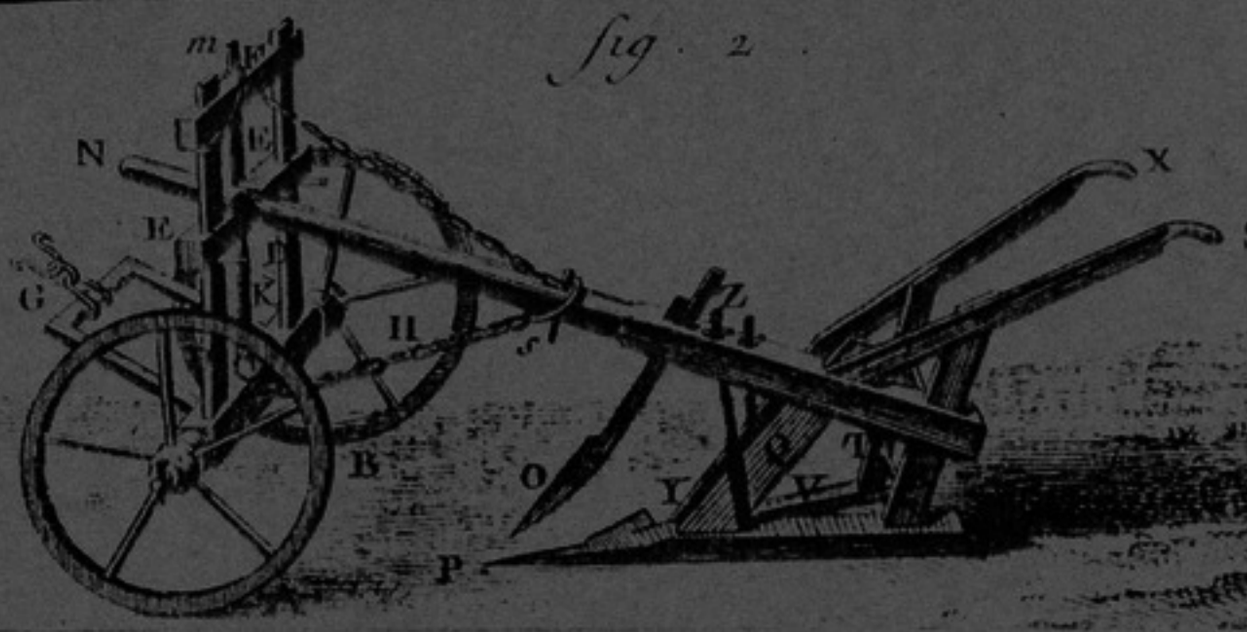

N.18 SEPTEMBRE Ã NOVEMBRE 1988

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

du 13 Septembre 1988

Séance présidée par Félix DAVID, doyen d'age.

ELECTION DU MAIRE: candidat Félix DAVID:

1er.Tour:	DAVID Félix	: 12 voix
	BONNARD Marcel	: 1 voix
	Bulletins blancs	: 2

Monsieur Félix DAVID est élu au premier tour de scrutin à la majorité absolue

ELECTION DU 1er.ADJOINT: candidat Marcel BONNARD:

1er.Tour:	BONNARD Maercel	: 13 voix
	Bulletins blancs	: 2

Monsieur Marcel BONNARD est élu au 1er. tour de scrutin à la majorité absolue

ELECTION DU 2em.ADJOINT: candidate Muriel RAMEL:

1er.Tour:	RAMEL Muriel	: 9 voix
	DEGLISE Gérard	: 1 voix
	DUCOLOMB Pierre	: 1 voix
	BABOLAT Gérard	: 1 voix
	Bulletins blancs	: 3

Madame Muriel RAMEL est élue au 1er.Tour de scrutin à la majorité absolue.

ELECTION DU 3em.ADJOINT: candidat Gérard BABOLAT:

1er.Tour:	BABOLAT Gérard	: 9 voix
	DUCOLOMB Pierre	: 1 voix
	DEGLISE Gérard	: 1 voix
	Bulletins blancs	: 4

Monsieur Gérard BABOLAT est élu au 1er.Tour de scrutin à la majorité absolue.

ELECTION DU 4em.ADJOINT: candidat Gérard DEGLISE:

1er.Tour:	DEGLISE Gérard	: 11 voix
	DUCOLOMB Pierre	: 1 voix
	RODET Danielle	: 2 voix
	Bulletin blanc	: 1

Monsieur Gérard DEGLISE est élu au 1er.Tour de scrutin à la majorité absolue.

COMMISSIONS:

Se joignent aux commissions:
des BATIMENTS: Serge AGUERSIF,
du DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL: Danielle RODET et Bernard GIROUD,
INFORMATION et COMMUNICATION: Danielle RODET et Bernard GIROUD.

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

du 27 Septembre 1988

Excusé: Henri FOURNIER

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER:

Remerciements de la Ligue Nationale Française contre le Cancer pour la quête effectuée à son profit lors des funérailles de Monsieur Alphonse GIROUD.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE:

Le Budget Supplémentaire 1988 présenté par la commission des finances est voté. (voir ci-contre)

En Investissement, les -100.000 F. au chapitre "frais extraord." proviennent d'une économie faite sur les travaux du cimetière.

TOUR DE LHUIS: Résumé présenté par Gérard DEGLISE pour les nouveaux élus.

La vente a été signée le 16 Septembre 1988, devant Maître DARMET.

LICENCE: une annonce lue sur le journal offre une licence pour 50.000F., il sera pris contact rapidement.

MAISON DE RETRAITE: Résumé de Muriel RAMEL

Le 20 Septembre, s'est tenue à Bourg, une réunion pour l'appel d'offre restreint (Félix DAVID et Marcel BONNARD présents). Les entreprises ayant répondu ont été examinées et retenues ou éliminées. Les entreprises retenues présenteront leurs devis.

Le 23 Septembre: réunion technique à Ambérieu (Marcel BONNARD) pour préparation du descriptif des devis. L'ouverture des plis de l'appel d'offre se fera en Janvier 1989.

Le 30 Septembre, des sondages seront effectués sur le terrain.

EAU: En Vernais: Résumé de Marcel BONNARD:

Hydroforage a effectué un pompage de 72 heures à 140 m3 par heure; la quantité d'eau est suffisante. (25 à 30 m3 par heure étant la consommation actuelle moyenne de la commune.

Il n'y a aucune communication de la nappe pompée avec les marais avoisinants.

Des analyses ont été refaites.

TRAVAUX EFFECTUES:

Réfection du hall de l'école des grands,

Création de sanitaires pour le bureau de l'Assistance sociale, travaux en cours au premier étage de la mairie,

La commission des bâtiments indique que 2 cheminées sont à supprimer sur le toit de l'Ecole des Grands et les chenaux à changer,

Le cimetière est à niveler.

Usine SABEL: aucune réponse pour l'instant.

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat):

Des circulaires vont être distribuées aux propriétaires de la commune pour éventuellement mettre en place un regroupement des demandes de subventions pour une action massive sur le canton.

PANNEAUX DE SIGNALISATION:

La DDE va être contactée pour éventuellement poser un panneau d'agglomération à Rix, pour le balisage des chemins communaux et pour ajouter "sauf véhicules agricoles" sur les routes interdites aux plus de 3 tonnes 5.

Société DAVID Henri et Fils:

Gérard DEGLISE donne lecture d'une lettre de la société Henri DAVID et Fils qui lui a été adressée, demandant la remise à niveau de l'aire de sortie devant le quai de déchargement de l'usine, la route étant plus haute. Il faudrait mettre des tuyaux dans la rase et remblayer. La route étant départementale, la DDE chargée d'examiner et résoudre ce problême.

EGOUTS: (devant l'ancienne maison Coissard):

Les écoulements se font à ciel ouvert; la commission des chemins examinera le cas.

B U D G E T S U P P L E M E N T A I R E 1 9 8 8

S E C T I O N F O N C T I O N N E M E N T

DEPENSES:	PRIMITIF	SUPPLEMENT.
Ch.60 Denrées et fournitures	83.500	4.000
Ch.61 Frais de personnel	319.000	52.000
Ch.62 Impôts et taxes	1.000	15.000
Ch.63 Travaux et services extérieurs	333.129	37.318
Ch.64 Participation et contingents	79.857	8.000
Ch.65 Allocations et subventions	63.010	1.000
Ch.66 Frais de gestion générale	98.500	16.000
Ch.67 Frais financiers	180.885	25.438
Ch.82 Charges antérieures	-	443
Ch.83 Prélèvement pour dépenses d'investis.	496.070	682.704
Total Dépenses Fonctionnement:	1.654.951 F.	841.903 F.
RECETTES:		
Ch.70 Produits de l'exploitation	90.000	1.386
Ch.71 Produits domaniaux	171.804	39.574
Ch.72 Produits financiers	31.930	-
Ch.73 Recouvrements-subventions	36.000	29.765
Ch.74 Dotation globale de fonctionnement	506.236	13.543
Ch.75 Impôts indirects	48.125	25.817
Ch.77 Contributions directes	770.856	8.129
Ch.79 Produits exceptionnels	-	124
Ch.82 Produits antérieurs	-	723.565
Total Recettes Fonctionnement:	1.654.951 F.	841.903 F.

S E C T I O N I N V E S T I S S E M E N T

DEPENSES:		
Ch.06 Deficit d'investissement reporté	-	88.773
Ch.13 Frais extraordinaires	50.000	-100.000
Ch.136 Participation versée au département	-	8.658
Ch.16 Remboursement d'emprunt	116.570	-
Ch.18 Règlement de dette lg.ouM.terme...		6.814
Ch.21 Acquisition de biens	593.500	390.000
Ch.23 Travaux de batiment et génie civil	45.000	821.305
Ch.25 Prêts et avances à long ou moyen terme	145.000	167.154
Total Dépenses Investissement:	950.070 F.	1.382.704 F.
RECETTES:		
Ch.10 Subventions d'équip. dons et legs	-	250.000
Ch.11 Prélèvement sur recettes de fonctionn.	496.070	682.704
Ch.16 Produits des emprunts	450.000	450.000
Ch.21 Aliénation de biens	4.000	-
Total Recettes Investissement:	950.070 F.	1.382.704 F.

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

le 2 Novembre 1988

Excusés: Jean VUILLEROD et Bernard GIROUD.

DEGATS DES EAUX:

A Rix, le chemin du haut a été emporté par le ruisseau. Il faut remettre de plus gros tuyaux et réparer l'enduit.

Sous le Creux, les rases sont à nettoyer et il faut dégager les tuyaux et les grilles. Deux camions de gravier seront mis à disposition des riverains.

Henri RIGAUD (Rix) a adressé une lettre pour exposer le problème d'inondations du chemin d'accès de sa maison. La lettre sera transmise à la CNR.

TOUR DE LHUIS: Le 21 Octobre 1988 a eu lieu une réunion avec le Comité Départemental d'Aménagement Rural (CDAR): Monsieur Thomas, Monsieur Perret architecte, Messieurs David et Bonnard.

Le Conseil Municipal délibère pour demander les subventions et ouvrir l'appel d'offre.

Une licence est en cours d'achat, l'enquête est menée. La demande passe en commission en Novembre.

Gérant: après examen de la liste des candidatures, le Conseil retient 7 noms. Ces personnes seront recontactées pour savoir si elles sont toujours intéressées et afin de comparer leurs motivations pour arrêter un choix.

MAISON DE RETRAITE: Réunion technique le 14 Octobre 1988 (Marcel Bonnard): l'architecte des Bâtiments de France demande un projet de plantations. Le chauffage au fuel est choisi.

L'ouverture des plis est prévue pour Janvier.

Assainissement: réunion avec la DDE (Messieurs Germain et Juin) et Mrs David , Bonnard et Mme.Ramel. Un projet complet d'assainissement du village va être repris et partagé en tranches. Le Conseil s'engagera à réaliser la première tranche (celle concernant la Maison de retraite) avant Juin 1990.

Convention avec l'OPAC; une réunion OPAC, Mairie Percepteur va être organisée afin de fixer les modalités de cette convention de manière à satisfaire les deux parties.

Caisses de retraite complémentaire: Madame Ramel présente au Conseil les conséquences sur le budget de la maison de retraite d'une éventuelle participation des caisses de retraite complémentaire. Les modalités de cette participation et de la gestion future des chambres étant régies par convention. Cette solution utilisée par les établissements se créant actuellement est intéressante pour le constructeur et ne présente pas d'inconvénients de gestion. Le Conseil Municipal décide de continuer les démarches entreprises auprès des caisses intéressées.

ECLAIRAGE PUBLIC: Des demandes d'éclairage ont été faite en mairie; la commission des chemins se réunira le 8 Novembre à 18heures pour une tournée de la commune.

BOIS: Une vente pour 21.000 F. a eu lieu le 27 Octobre.

PATRIMOINE DES PAYS DE L'AIN:

Le Conseil Municipal est invité à une réunion le mardi 15 Novembre pour une étude de la réhabilitation du centre du village.

CHIENS EN DIVAGATION:

Une fois de plus le problème des chiens en divagation est évoqué (particulièrement à Saint-Martin). Le COnseil Municipal regrette que les propriétaires restent indifférents face au danger que représente ces animaux, particulièrement pour les enfants. Le Conseil espère que cette fois-ci les propriétaires prendront acte afin d'éviter des prises de mesures sévères.

En témoigne cette lettre d'un habitant de Saint-Martin reçue quelques jours après la séance du Conseil pour être insérée dans ce journal:...

Saint-Martin, hameau paisible,
où les habitants ont l'art de savoir vivre et le sens du civisme,
bien que... bien que...
le revers de la médaille démontre que pour quelques uns, ceci est dénué de tout fondement, hélas...
Jugez vous même:

depuis quelques temps déjà nos routes et chemins sont devenus un véritable parcours de hantise et de peur, par suite de divagations de chiens qui ont déjà mordu.

Dans l'ignorance des propriétaires ?

Certainement pas ! Prévenus par les personnes concernées, ceux-ci semblent ignorer toutes les règles élémentaires de la courtoisie et manquer de tact en ne demandant aucune nouvelle, ne serait-ce que par un simple coup de téléphone.

Allez-donc !...

Alors à quoi bon ne pas porter plainte officiellement dans ces cas là ?...

Lucien BOYER.

L'ECHO DU NANT

L'Echo du Nant a commencé à préparer une nouvelle saison en reprenant les répétitions. Celles-ci ont lieu désormais le samedi de 14 heures à 15 heures 30, les jeunes n'étant pas rentrés le vendredi soir du fait de l'éloignement pour leurs études.

Grâce à la bonne volonté de tous et malgré certaines contraintes, chacun "y a mis du sien" et nous espérons vous présenter un nouveau répertoire prochainement, sans doute en Avril 1989, à la soirée musicale avec Peyrieu qui aura lieu cette année à Lhuis.

1989 verra aussi le centenaire de la Société et on étudie comment marquer l'évènement.

Deux jeunes sont venus renforcer notre effectif : Guillaume DUCOLOMB au saxo alto et Martial BUISSON au saxo ténor. On souhaite que d'autres se joignent à la société afin d'étoffer l'effectif et surtout assurer la relève.

Un grand merçi pour tous ceux qui nous adressent des dons. C'est un précieux encouragement pour tous, en espérant que vous serez nombreux à nos auditions.

Le Président,
Michel PLANTIN.

S O U D E S E C O L E S

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§

.....UNE ANNEE QUI COMMENCE BIEN.....

C'est la réflexion qui vient à l'esprit en ce début d'année scolaire malgré les problèmes liés à la suppression d'une classe.

Lors de l'assemblée générale, en dépit d'une participation moyenne, deux volontaires ont spontanément rejoint le bureau: Mmes GUYOT et PORCHER; leur dynamisme nous sera précieux.

L 'activité programmée a connu un bon succès. Plus de deux cents personnes se sont en effet retrouvées pour le repas dansant et ont, dans une excellente ambiance, passé une soirée qui nous l'espérons les aura pleinement satisfaites. Beaucoup de parents pour aider !

Autant de signes encourageants pour la suite.

Nos prochains rendez-vous:

En Décembre, le mardi 20, ce sera la fête de Noël, une soirée au caractère surtout familial...

Mais le dimanche 15 Janvier, c'est toute la population de LHUIS et des environs, jeunes et moins jeunes, que nous convions à notre SUPER-LOTO. Celui-ci se déroulera à la salle polyvalente, de 14 à 19 heures. Pour une mise modeste, vous pourrez participer au tirage des multiples lots mis en concours et, la chance aidant, passer un après-midi palpitant.

Par la suite, 1ère quinzaine de Février, nous nous retrouverons pour une soirée THEATRALE autour de la troupe de Villebois, des amateurs talentueux qui sauront nous divertir et nous faire rire...

Début Juin, sport et détente au programme, avec un concours de pétanque. Cette inovation vous permettra d'animer la vie dominicale du pays en vous amusant. Notre souhait est qu'elle recueille votre soutien pour l'inscrire, à l'avenir, dans les manifestations lhuisardes.

Cela fait sans doute beaucoup de sollicitations ! certains d'entre vous peuvent à juste titre s'en étonner.

Comprenez, amis du Sou des Ecoles, que ses responsables et les parents ne se lancent pas dans ces actions pour leur plaisir...

Leur souci, c'est d'offrir aux enfants de l'école, à côté du travail proprement scolaire, une gamme d'activités qui le complètent et l'enrichissent.

Des activités sportives permettront aux enfants, dans le cadre de l'USEP de participer à cinq rencontres cantonales avec les autres écoles du secteur (cross, hokey, ski, athlétisme, sports collectifs...) et à une grande journée départementale, la fête USEP à BOURG en juin.

Des activités éducatives et culturelles sont aussi prévues: visites guidées et commentées des fouilles et du musée de BRIORD, puis des archives départementales à BOURG, pour les grands, avec pour objectif, une étude sur la révolution et dans le cadre de la célébration du bicentenaire de cet évènement, la sortie d'un journal de classe et la venue d'une exposition.

Pour les petits, spectacles de marionnettes et voyages viendront agémenter leur année scolaire.

Pour conclure, sachez que les fonds que votre générosité nous permet de recueillir sont employés à des fins éducatives, indispensables à un enseignement adapté aux exigences de notre époque et dont beneficient tous les enfants. C'est en leur nom que nous vous remercions chaleureusement.

Pour le Bureau: Gérard DEGLISE.

L E P E R C E P T E U R

Dans l'esprit de beaucoup, le PERCEPTEUR n'est que celui à qui, avec déchirement, il faut régulièrement envoyer notre bel argent, alors qu'on lui trouverait une toute autre utilisation si on nous demandait notre avis.

Mais le Maire et ses conseillers municipaux savent bien quels sont les services que rend à la commune "son" Inspecteur du Trésor.

" Le percepteur est un agent de l'Etat, rattaché au Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget et plus précisément à la Direction de la comptabilité Publique dont dépendent les Services Extérieurs du Trésor auxquels il appartient.

Il est à la fois comptable de l'Etat et comptable des communes de son ressort. Mais en sa qualité de percepteur de l'impôt, procédant au recouvrement il ne doit pas être confondu avec l'Inspecteur des Impôts chargé de recevoir et de vérifier des déclarations des contribuables puis de calculer le montant des impôts dus. L'Inspecteur des Impôts relève au plan départemental, de la Direction Départementale des Services Fiscaux et au niveau central, de la Direction Générale des Impôts, autre Direction du Ministère des Finances

MISSIONS ET RESPONSABILITES DU PERCEPTEUR

- il encaisse les recettes de l'Etat et il en est personnellement et pécuniairement responsable:
  - . impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés,
  - . impôts locaux répartis par l'Etat entre la commune, le département et la région (impôts fonciers, taxe d'habitation et professionnelle),
  - . amendes.
- il vous est ainsi possible de prendre conseil auprès de votre percepteur et de lui demander tous renseignements utiles en ce domaine. En outre, celui-ci peut, en cas de difficultés dûment constatées, examiner votre situation et vous éviter, dès lors, les inconvénients résultants d'un règlement tardif des sommes dues.
- il assure le recouvrement de créances arriérées:
  - . de pensions alimentaires dues entre particuliers,
  - . de redevances de télévision.
- il délivre les timbres de permis de chasser, les timbres d'amendes, et tous timbres fiscaux.
- il paye les DEPENSES DE L'ETAT:
  - . paiement des pensions civiles et militaires,
  - . remboursement de la T.V.A. aux agriculteurs,
  - . paiement des chèques émis sur le Trésor Public.

S'il est comptable de l'ETAT, il est aussi le comptable de votre COMMUNE, en effet, il est chargé de l'exécution des budgets des collectivités locales (communes et établissements publics qui en dépendent);

A ce titre, il collabore à la préparation des budgets communaux, il encaisse toutes leurs recettes et paie toutes leurs dépenses, après en avoir vérifié la régularité, dont il est pécuniairement responsable.

- il est à la disposition des élus locaux pour les informer sur les aspects financiers de leurs décisions."

(Extrait d'une lettre du Trésorier Payeur Général de l'Ain,
transmise par M.DAUBORD notre PERCEPTEUR).

FOOT

ENTENTE SPORTIVE - GROSLEE - LHUIS - SAINT-BENOIT

Après une brillante fin de saison 1987-1988 qui a vu l'équipe première de l'entente remporter la première place du championnat et la coupe Jean Vivier, le championnat a repris en Septembre.

Cinq équipes défendent les couleurs de notre club:

- Equipe première en 2em. division du Bugey,
- Equipe réserve en 4em. division du Bugey,
- Une équipe pupille et deux équipes poussin.

Actuellement, nos équipes sont classées en milieu de tableau avec une mention à notre nouvelle équipe "poussin" qui disputera le deuxième tour de la coupe nationale.

Nous rappelons que les entrainements des jeunes ont lieu le mercredi après-midi sous la direction de Bruno Marin et Jean-Louis Coindard.

Le Club présente actuellement et présentera jusqu'à la fin de l'année des cartes de membre bienfaiteur. Le produit de la vente de ces cartes servira à la réalisation des vestiaires: enduits, sanitaires, douches... Faites bon accueil aux vendeurs.

Merci.

Le Président:

Marcel MERMILLOD.

TENNIS CLUB DE LHUIS

L'Assemblée Générale de notre Club s'est déroulée le samedi 12 Novembre et les journaux régionaux en ont donné un compte-rendu détaillé. Plutôt que le répéter ici, je pense plus intéressant d'en approfondir quelques points.

Passons sur l'effectif qui se maintient bien, sur le calendrier des manifestations et animations qui reprendra cette année celui de la saison précédente puisqu'il a semblé donner satisfaction: tournois divers, journée ping-pong, stage d'été par moniteur diplômé, etc...

J'aimerais ici insister sur le travail fait par nos moniteurs benevoles auprès de nos jeunes, dans le cadre de l'école de tennis: Emmanuelle DEMOLLIENS, Annie LEBRUN et Jean-Claude PERROUD ont assuré, de 14 à 16 heures tous les mercredis après-midi ces heures d'initiation et d'entraînement auprès d'une trentaine d'enfants. Avec patience, compétence et sérieux, suivant un plan de travail bien établi, les résultats sont là: les progrès de beaucoup sont spectaculaires et les heureux bénéficiaires de ces leçons sont enviés par une bonne dizaine de jeunes en "liste d'attente"qui espèrent pouvoir très vite entrer dans le circuit de ces leçons. Au nom des enfants, de leurs parents, en mon nom, je tiens à remercier publiquement nos très dévoués amis.

Au chapitre des projets, deux choses: d'abord le projet de sorties de ski pour cet hiver. Nous les organiserons pour maintenir le contact entre nos membres pendant cette saison d'hiver où l'activité tennis est un peu en sommeil, et pour maintenir aussi le souffle et la forme. Nous aviserons les éventuels intéressés en temps voulu. Ensuite, le Rugby-Club de Lhuis ayant maintenant emménagé dans ses nouveaux et somptueux vestiaires, nous a gentiment cédé son ancien bâtiment. Sous la compétente direction de nos chefs de chantier: Gilles HATTON et Léon GUIGARD, nous avons entrepris dès maintenant la restauration et l'embellissement de ce bâtiment, après démolition de l'ancienne buvette. Nous espérons pouvoir mettre à la disposition de nos membres, dès le printemps prochain, un modeste mais utile et agréable "Club-House".

Je terminerai en rappelant le prix des cotisations pour la saison 1988-1989 (1er.Nov.1988 au 30 Octobre 1989):

Jeunes	100 F.
Etudiants et militaires (moins de 23 ans)	190 F.
Adultes	240 F.
Couples	380 F.

Une dernière recommandation: en jouant, n'oubliez pas de mettre dans la boite prévue à cet effet votre carte de membre de l'année en cours (viollette pour cette année), pour permettre les indispensables contrôles.

Bonne fin d'année à tous.

Le Président:
Michel BURKHART.

E C O L E D E M U S I'Q U E

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

L'ECOLE DE MUSIQUE organise une MATINEE DANSANTE le

DIMANCHE 4 DECEMBRE de 14 h.30 à 19 h.

Salle Polyvalente - Entrée Gratuite

Cette après-midi sera animée par le professeur, les élèves et une sono.

Une souscription est ouverte:
Des grilles vous sont présentées chez plusieurs commerçants:

1er et 2em. prix : une DINDE
3em et 4em. prix : une ROSETTE...

Le bénéfice de cette manifestation sera attribué pour l'éventuel achat d'un ORGUE.

Venez nombreux vous distraire avec nous.

La Présidente: Colette ROULET.